

Restitution de la matinée du 18 novembre 2023 – « Une fonction publique pour la transition écologique »

Dans la suite de l'assemblée générale annuelle d'une FPTÉ, plusieurs interventions ont été organisées :

- Une table-ronde sur la formation des agents publics, afin de revenir sur les initiatives lancées depuis 2020 à ce sujet par les écoles de service public et par le Ministère de la fonction publique.
- Une intervention de Sophie Dubuisson-Quellier, sur l'apport des sciences sociales à la compréhension de la « transition écologique » et des raisons pour lesquelles cette « transition » n'advient pas aussi facilement qu'annoncé par certains...

I/ TABLE-RONDE SUR LA FORMATION DES AGENTS PUBLICS

En présence de :

- Belkacem MEHADDI, directeur de l'INET et DGA du CNFPT ;
- Martin BORTZMEYER, chef de la mission enseignement de la transition, MTE ;
- Wendy WIERZCHOWSKI, directrice du développement de l'association « Nos vies bas-carbone ».

Introduction aux échanges

L'association Une FPTÉ a été consultée en 2022 dans le cadre de l'initiative du Ministère de la fonction publique de lancer un programme de formation pour 25 000 fonctionnaires de l'Etat. Depuis le départ, nous sommes convaincus qu'il est important de former les décideurs aux fonctions les plus élevées de l'administration (directeurs d'administration centrale, préfets, hauts fonctionnaires), mais pas seulement...

Nous avons relayé plusieurs points d'étonnement. Tout d'abord, le fait que la fonction publique territoriale ne soit pas incluse dans le périmètre du projet, étant donné les agents sont impliqués dans la mise en œuvre des actions de transition écologique. En effet, la densité et la complexité des réformes à conduire par les collectivités territoriales est impressionnante : zones à faibles émissions, effectivité de la sobriété foncière, rénovation des bâtiments publics, préservation de la biodiversité, gouvernance de la gestion de l'eau, etc. L'Etat est dans son rôle d'impulsion, avec une forte capacité d'influence de l'action locale, toutefois, il a peu de leviers directs pour agir en dehors du champs réglementaire (autoriser ou non un projet, retoquer des documents de planification, etc.).

FPTÉ a aussi demandé que la formation des hauts-fonctionnaires ait rapidement des effets d'entraînement sur l'ensemble de la fonction publique, afin d'irriguer d'une nouvelle logique d'action et de projet toute l'administration (pas seulement les cadres A+).

A titre d'exemple, il paraît important de former les enseignants de l'Education nationale.

Cette initiative de formation tous azimuts ne doit pas masquer ce qui se faisait déjà dans l'administration... Pour susciter l'adhésion, il paraît nécessaire de faire remonter régulièrement les besoins, et de mobiliser les agents dans cette initiative de formation.

Intervention de Martin BORTZMEYER

La formation des hauts-fonctionnaires est pilotée par le Ministère de la transformation et de la fonction publique (MTFP).

Le dispositif de formation continue proposé à la fonction publique d'Etat, qui a concerné en 2023 les directeurs d'administration centrale (DAC) et qui sera ensuite reproduit pour les 25 000 cadres supérieurs de l'Etat, a été calqué sur le module de formation initiale du tronc commun des écoles de hauts-fonctionnaires lancé en 2021 par Amélie de Montchalin, sous la forme d'une formation destinée à des élèves-fonctionnaires n'ayant parfois pas encore pris de poste en administration.

Puisqu'il s'agit de formation continue, le choix du modèle questionne par rapport aux objectifs et attendus. Il n'y a pas eu de discussion pédagogique pour savoir de quoi les ces 25 000 cadres ont besoin, ni pour différencier cette formation des autres.

Contenu de la formation des hauts-fonctionnaires de l'Etat

- Ateliers introductifs : Fresque de la biodiversité et Atelier Inventons nos vies bas carbone ;
- Série de conférences avec des chercheurs du CNRS ;
- Visite sur le terrain ;
- Module de discussion pour la mise en pratique dans l'administration.

Dans la foulée, une annonce a été faite pour former tous les fonctionnaires de la FPE à horizon 2027. Toutefois, les administrations se concentrent aujourd'hui sur les 25 000 cadres, car c'est déjà très ambitieux et les ressources sont limitées. La question est de savoir comment changer d'échelle pour les 2,5 millions d'agents concernés.

A ce stade, le MTFP ne souhaite pas « dégrader » le contenu par rapport à la formation des cadres, alors même que le modèle a été construit de manière élitiste, puisque pensé pour les écoles supérieures de la FP.

D'autres dispositifs de formation peuvent s'y ajouter, notamment les modules de formation en ligne et en libre accès, via la plateforme web interministérielle Mentor. Un MOOC (accessible à toutes les administrations qui ont accès à la plateforme) « Mobiliser les travaux du GIEC dans sa pratique professionnelle » est désormais disponible sur la plateforme Mentor (<https://mentor.gouv.fr/login/index.php>), il a été mis en place à la rentrée 2023, sa conception a été coordonnée par l'Ecole des ponts et chaussées. Il s'ajoute aux autres modules déjà disponible dans la collection « Transition écologique » de Mentor.

On peut s'interroger sur la place occupée par les apports scientifiques de connaissance (le GIEC, l'IPBES). En effet, a contrario d'apports académiques, il paraîtrait plus adapté de construire du contenu pédagogique à partir de situations professionnelles concrètes rencontrées, pour pouvoir produire un effet dans l'exercice des missions.

Le point positif est que cette initiative de formation des hauts-fonctionnaires entraîne un rapprochement entre l'administration et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps !

Intervention de Belkacem MEHADDI

Du côté de la fonction publique territoriale (FPT), la spécificité en matière de formation est l'existence d'un établissement public national, qui centralise formation initiale et continue pour l'ensemble des agents des collectivités territoriales : le CNFPT.

Le CNFPT est un organisme fédérateur des collectivités, implanté en métropole et en outre-mer, avec une énorme capacité de déploiement.

- La FPT, c'est 50 000 employeurs et 2 millions d'agents (dont 60 % de femmes), 250 métiers, 75 % d'agents de catégorie C. C'est un point qui doit toujours être à l'esprit.
- Le CNFPT a recours à 13 000 intervenants par an, dont 70 % sont des praticiens territoriaux. 60 % des actions de formation sont en présentiel, 30 % en mixte, et 10 % en distanciel.
- Le CNFPT déploie les formations obligatoires pour toutes les catégories d'agents, la préparation et l'organisation des concours dits A+, les formations à la carte sur catalogue en intra, et les formations optionnelles pour tous les métiers.

Depuis de nombreuses années, le CNFPT donnait des formations dans le domaine du « développement durable », avec des modules adaptés aux différents métiers.

Mesurant l'urgence à l'agir, l'établissement s'est doté dès 2020/2021 de ressources dédiées à la formation aux enjeux climatiques. En 2022, le cycle supérieur de la transition a été mis en place pour les cadres supérieurs (cycle long), à l'initiative de l'ADT-INET.

En 2023, un colloque dédié à l'accélération de la TE a été organisé à Bordeaux, avec la mobilisation de très nombreux partenaires.

Suite à ce colloque, le CNFPT a pris 10 engagements pour accélérer la TE, persuadé que l'acte de formation sera déterminant dans la transformation à conduire.

<https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/document/1689257737/10-engagements-du-cnfpt-faveur-transition-ecologique.pdf>

Plusieurs suites concrètes y sont données :

- Des thématiques ont été particulièrement renforcées pour répondre aux enjeux des collectivités : transition énergétique, biodiversité, agir en temps de crise...
- L'un des enjeux est celui de la mobilisation et de la sensibilisation, de manière systémique, avec différentes modalités pédagogiques d'intervention.
- Un MOOC accessible à tous vient d'être créé (prochainement disponible).
- Depuis septembre, toutes les formations obligatoires initiales comprennent un module relatif à l'environnement (A, B et C).
- Mise en place d'un cycle long de formation pour tous les agents A/A+ dans les INSET depuis cette année (environ 20 jours par an) :
<https://www.cnfpt.fr/s-informer/nos-actualites/le-fil-dactu/lancement-du-cycle-management-transition-ecologique/inset-montpellier>
- Il va y avoir des offres modulaires plus souples pour l'ensemble des cadres : l'encadrement stratégique, opérationnel et de proximité.

Intervention de Wendy Wierzchowski

INVBC, <https://www.nosviesbascarbonate.org/>, est une association ayant son siège à Tours. Son origine est liée aux activités de permaculture de ses fondateurs. Réseau de 1 500 animateurs,

pour lesquels les questions environnementales ont plus ou moins de lien avec leur quotidien professionnel.

Il y a 3 temps forts dans l'atelier :

- les constats ;
- temps fort pour s'approprier les ordres de grandeur (se nourrir, se déplacer, se loger) ;
- atelier en petit groupe pour sélectionner les actions, avec un espace de débat. Pour les cadres, ils sont très preneurs de pouvoir discuter.

Le nom de l'atelier INVBC cache la dimension systémique de l'atelier (aspect carbone, qui se compte, mais aussi biodiversité, limites planétaires, épuisement des ressources du sol). Quand il s'agit de fournir un effort au niveau individuel et pour orienter l'action collective, il faut prioriser l'action en fonction de l'impact réel...

C'est un atelier « low tech » avec une ficelle (atelier sans digital, fondé sur un animateur et quelques papiers).

Pour INVBC, il y a un lien entre les modalités pédagogiques, l'appropriation des savoirs, leur intégration dans les pratiques professionnelles et le passage à l'action. La dimension émotionnelle est importante pour la mobilisation, vu l'état de sidération sur les bouleversements en cours. Il y a un aspect de psychologie positive de l'atelier : comment vivre mieux tout en vivant différemment ? C'est très important d'intégrer l'enjeu humain, car les conditions d'habitabilité de la Terre sont remises en question par la crise écologique.

INVBC a été retenu par le marché de formation national de la FPE, pour la formation des 25 000 cadres supérieurs. Il y a 500 animateurs actuellement recrutés pour ce marché, il est estimé que 3 000 animateurs de plus devront être formés pour être en mesure de déployer l'atelier. Les groupes à animer sont de 9 à 16 personnes.

Feedback atelier INVBC : 100 % des participants aux ateliers répondent OUI sur le fait de recommander les ateliers à un collègue, 5/5 sur la satisfaction du contenu de l'atelier.

Résumé du contenu des échanges :

1/ Comment faire bouger les élus sur cette thématique, dont dépendent beaucoup les politiques publiques au niveau territorial ?

La capacité de portage par les élus de la TE est déterminante dans le changement de logiciel de l'action publique... Il faudrait que l'Etat s'accorde avec les grandes associations d'élus à ce sujet.

Il y a une loi sur la formation des élus, avec des crédits. Mais les élus, élus démocratiquement, se considèrent souvent comme des « sachants » des besoins de leur territoire, et ne sont pas forcément demandeurs de formation.

La délégation aux collectivités territoriales du Sénat vient de publier un rapport à ce sujet. Les catégories A et les B sont en lien direct avec les élus. Ils peuvent parfois s'épuiser dans la capacité de conviction auprès des élus pour porter les projets... Comment être ce moteur d'entraînement vis à vis des élus, qui sont 617 000 en France ?

C'est l'enjeu des formations délivrées au CNFPT : comment entraîner les élus ? Les cadres dirigeants doivent trouver des ressources dans leur propre résilience pour la transformation des territoires.

Le ministre Christophe Béchu avait annoncé lors de l'AMF en novembre 2022 une initiative de formation des élus à la TE à organiser par les préfetures. Cela n'avait pas été décliné dans les départements. Il est possible que des annonces soient faites au congrès AMF 2023 [ce fut le cas : lancement du réseau « élus pour agir »]. Il y a parfois une défiance de l'Etat dans les territoires, certaines initiatives ont du mal à prendre, notamment quand le Préfet et le président de conseil départemental n'ont pas de bonnes relations. Il faut voir avec quel niveau de collectivités et quelles associations d'élus travailler, c'est un choix sensible.

Certains voudraient qu'il y ait une formation obligatoire pour les élus, ce qui n'est pas dans la logique républicaine. Même pour les fonctionnaires, la formation se fait avant tout sur la base du volontariat. Les enseignants par exemple sont très opposés au fait d'être obligés d'aller en formation.

Cette dimension de l'obligation de formation, portée par les associations comme FPTe, pose beaucoup de questions... Pour les élus, c'est constitutionnellement à la limite de ce qu'il est possible de faire sur le plan juridique.

Les élus des petites communes sont confrontés à des questions très concrètes et se mobilisent plus facilement sur cet enjeu de la formation.

L'Association des maires ruraux de France (AMRF) a créé une commission transition écologique, portée par Fanny LACROIX, pour rassembler des élus engagés et faire remonter les expérimentations innovantes. <https://www.amrf.fr/les-dossiers/transition-ecologique/>
En 2023, a été déployé le « grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique », avec plusieurs week-ends d'échanges dédiés à l'énergie et aux biens communs.

Pour en savoir plus :

<https://www.amrf.fr/2022/10/19/grand-atelier-des-maires-ruraux-pour-la-transition-ecologique/>

<https://www.lagazettedescommunes.com/890198/les-maires-se-convertissent-a-la-transition-ecologique/>

2/ Le volet scientifique de la formation des HF sera-t-il remis en question ?

L'aspect « formation-action » et opérationnel de la formation doit être important. Toutefois, au-delà des sciences du climat, il faudrait mobiliser l'ensemble des sciences humaines et sociales pour le sujet de la transition (cf. séminaire à la Sorbonne sur les verrous de la transition).

Les interventions du CNRS vont devoir être priorisées, avec des modalités à discuter dans le cadre de la généralisation de la formation. A FPTe, nous sommes convaincus par le fait qu'il faut mobiliser les sciences sociales, c'est très important au niveau politique pour porter la TE. Un rapprochement entre l'administration et les sociologues est nécessaire (contrats de recherche, thèses, etc.). Ce sera le cas dans le cadre des ateliers, où seront inclus des conférences-débat mobilisant les sciences sociales et économiques.

II/ INTERVENTION DE SOPHIE DUBUISSON-QUELLIER

En présence de :

- Sophie DUBUISSON-QUELLIER, sociologue, directrice de recherche au CNRS, directrice du Centre de sociologie des organisations (Sciences po/CNRS), membre du Haut-Conseil pour le Climat

Introduction aux échanges :

Dans ses travaux de recherche, Sophie Dubuisson-Quellier est sociologue de l'économie. Elle s'est beaucoup intéressée à l'action de l'Etat, en regardant comment l'Etat influence les mobilisations citoyennes, et à l'inverse, comment les consommateurs et les collectifs peuvent influencer l'action de l'Etat et la régulation. Elle est aujourd'hui **la seule représentante des sciences sociales au Haut Conseil pour le climat**, depuis le départ de Magali Reghezza-Zitt.

Pourquoi cette invitation pour échanger avec Une FPTe ?

- Dans le cadre des rencontres avec le Ministère de la fonction publique sur la formation des cadres supérieurs de l'Etat, une FPTe a porté la présence des sciences humaines et sociales dans la réflexion pédagogique.
- Par ailleurs, FPTe porte depuis 2020 auprès des pouvoirs publics l'enjeu de la formation des fonctionnaires à l'impératif écologique, afin que celui-ci remplace l'impératif gestionnaire, financier et managérial dominant depuis les années 2000. Toutefois, les membres de FPTe sont conscients que cela ne suffit pas pour transformer l'action publique : toucher les décideurs est essentiel face à la très profonde transformation sociale, économique et financière nécessaire.

Présentation : « Les dimensions sociales de la transition »

La sociologie, qu'est-ce que cela permet ? Quel rôle assigne-t-on à la formation et à la pédagogie ? Comment les sciences sociales peuvent-elles éclairer ce qui nous attend en matière environnementale ?

Les sciences sociales sont aujourd'hui (en dehors de l'économie) totalement absentes du programme de formation des hauts-fonctionnaires, où seulement les sciences du vivant et la science du climat sont mobilisées (fondements scientifiques pour comprendre). Il y a besoin de comprendre ce qu'il se passe en termes de bouleversements écologiques, toutefois, l'enjeu réel est de transformer « le social » et de passer à l'action.

Former « à la transition », c'est partir des sciences sociales. **Aujourd'hui, l'un des principaux points de blocage est le fait que les approches de la transition écologique sont erronées.** Elles reposent sur l'idée d'un « solutionnisme », c'est-à-dire qu'il existe des solutions, qu'il faut les mettre en œuvre et que si cela ne fonctionne pas, c'est qu'il y a de la « résistance au changement », que les gens ne comprennent pas ou ne veulent pas faire.

Or, les freins réels sont de l'ordre de l'organisation juridique, économique et sociale actuelle. Ce solutionnisme, on le trouve dans l'expertise climat (au GIEC), dans l'action publique (innovation...) et dans les médias, avec notamment la notion « d'acceptabilité sociale » de la transition.

1/ Dans le discours public actuel, les leviers présentés sont les suivants :

- la technologie comme solution ;
- le changement des modes de vie et de comportement (« les petits gestes ») ;
- la culture : inventer de nouveaux récits.

Ce sont les 3 discours utilisés aujourd'hui pour travailler et accélérer la TE, et qui **ignorent les sciences sociales**.

S'agissant du discours portant sur les technologies, les objets d'action publique sont la décarbonation, l'efficacité énergétique, et la capture et stockage du carbone. Nous n'avons pas complètement tourné la page de cette vision « sciences de l'ingénieur ». Le maillon faible dans la mise en œuvre de cette stratégie, ce sont les humains, et le frein repéré par l'administration c'est « l'acceptabilité sociale » de la transition à laquelle il faut répondre.

Les instruments d'action publique sont souvent conçus en chambre : c'est technique, et non pas social. **Or, quand on fabrique un objet d'action publique, c'est déjà du social**, car l'administration fait des hypothèses sur le social, qui parfois se révèlent en décalage par rapport au réel.

=> L'ADEME est en train de comprendre cela et de ne plus parler de « l'acceptabilité sociale » de la transition.

S'agissant du discours portant sur les changements des modes de vie, le changement climatique est lié à l'activité humaine, et donc c'est sur les individus qu'il faut agir. C'est très hérité du système des COP Climat : les pays du Sud avaient désigné la responsabilité des Etats développés. Ceux-ci sont rapidement passés de la responsabilité des Etats à la responsabilité des individus, en se défaussant... Ce retournement a été rendu possible notamment par le calcul d'une empreinte carbone par habitant. L'idée est qu'avec l'accumulation des petits gestes et des pratiques de consommation de chacun, la société entière se transforme.

Cette vision est utile, car les choix de consommation ont une capacité d'entraînement sur les pratiques sociales et sur l'économie, dans une certaine mesure. Cela fait longtemps que l'on essaie de changer les comportements... pourtant cela ne marche pas.

Cette vision est toutefois largement insuffisante, car les véritables leviers sont du côté des infrastructures, des institutions, de la réglementation et des entreprises. Avant d'être lié à l'activité humaine, le changement climatique est lié à **la structure de l'activité économique et sociale, avec une organisation très intensive en énergies fossiles**. Les humains et les citoyens sont encadrés dans ces conditions sociales, et leurs modes de vie aussi.

=> Ce discours des leviers de la transition écologique a dominé dans le discours du gouvernement pendant l'hiver 2022-2023, ce qui est assez révélateur de l'ignorance des SHS.

2/ Pourquoi les discours de la transition ignorent-ils les sciences sociales ?

Les pratiques sociales des individus sont encadrées dans la société et dans la structure économique, les infrastructures, l'offre de consommation, les arrangements institutionnels. Nos vies ne sont pas des séries de choix guidés par de l'information ou des incitations. La formation et la sensibilisation ne suffisent donc pas. C'est pourquoi la sociologie doit être interrogée, et pas seulement les sciences du vivant et l'économie.

Ce sont les règles collectives qui nous font agir. Il faut, par exemple, un cadre qui nous permette de valoriser la réparation des objets, l'autoconsommation, le travail domestique, le fait d'avoir un potager et un verger, de ne pas acheter des objets de luxe. Or, aujourd'hui, ce

sont les personnes les plus pauvres qui réparent. Les standards de valeur économique et sociale sont à rebours du respect des limites planétaires... Il faut agir sur les cadres collectifs de la valeur sociale pour changer les pratiques.

=> Aujourd'hui, il existe **un processus de verrouillage complexe** qui empêche la transition, nous sommes sur une trajectoire longue de « dépendance de sentier », et l'on ne défait pas ces verrouillages par de la sensibilisation, de la formation, et de l'information.

Transformer la société nécessite de dépasser ce verrouillage : comprendre les organisations collectives carbonées, les intérêts en jeu, les conflits d'intérêt, les réglementations néfastes, les règles fiscales à rebours du bon sens, les règles bureaucratiques absurdes. Les conséquences matérielles des modes de fonctionnement sont aussi à prendre en compte.

=> Quand les structures d'intérêt sont verrouillées autour de façons de faire, beaucoup d'acteurs ont un intérêt structurel au statu quo. La transition, c'est aussi défaire, renoncer, changer de modèle, et beaucoup n'y ont pas intérêt.

Exemple : Sur les usages de la voiture, il n'est pas nécessaire de faire de la psychologie pour comprendre pourquoi « les Français sont attachés à la voiture individuelle et aiment la bagnole ». Pour changer, l'organisation sociale, urbaine, économique doivent être revues :

- l'explosion de l'usage des SUV s'explique avant tout par la politique des constructeurs automobiles, pour maintenir leurs marges. Ils ont structuré le marché et agi sur la demande, sans aucune régulation publique ;
- la question du transport est liée aux réalités sociales, aux lieux de vie et aux revenus des individus.

3/ Dernier avatar de ce discours « solutionniste » : les nouveaux récits.

Les imaginaires et la culture « écologique » s'imposeraient à nous (consommer moins de viande, moins d'avion et plus de vélo ...). D'où la multiplication d'expositions et d'initiatives du monde de la culture à ce sujet.

C'est très bien. Toutefois, les récits, la culture et les valeurs n'existent pas indépendamment de la société et de la structure sociale. Les cultures sont des résultantes de la manière dont les prescriptions sociales s'exercent sur nos pratiques (médias, organisations marchandes, économie).

Sophie Dubuisson-Quellier travaille actuellement sur « **la société d'abondance** » : il y a certes une culture consumériste dans nos sociétés, mais elle ne s'est pas forgée *ex nihilo*, du fait des individus. Elle est intimement liée à la structure économique, capitaliste, à la manière dont notre système social est fondé sur une économie fossile prospère.

Nous avons construit l'idée qu'un pays prospère est un pays qui consomme beaucoup. C'est ce qui guide aujourd'hui l'action publique. En dépit de la création du Secrétariat général pour la planification écologique, le Ministère de l'Economie continue à mesurer la croissance du PIB, et considère que la baisse de la consommation des Français est un élément négatif... Toutefois, il n'est pas encore commenté quelle est cette consommation qui diminue (enseignes de prêt à porter, achats en ligne, commerces alimentaires etc.). Cela se voit aussi dans les modèles d'affaires des entreprises, qui fonctionnent surtout sur le volume produit et vendu. Il y a une production massive qu'il faut écouler.

Lorsque l'on nous dit : « ce serait bien d'arrêter de consommer », cela crée en réalité des injonctions contradictoires, car cela va à rebours de nos représentations collectives. **L'injonction à la sobriété ne va rien changer.** Il faut arrêter de culpabiliser les gens : jusqu'ici, on a beaucoup fait reposer la transition sur les individus, avec les résultats que l'on connaît. Pour s'attaquer à la dépendance aux fossiles, il va falloir changer ce système là en normalisant de nouvelles normes sociales.

=> En conclusion, les sciences du climat et les sciences du vivant sont complexes, mais les sciences sociales aussi, et c'est plus difficile à faire accepter... c'est pourtant crucial.

Résumé du contenu des échanges :

Remerciements collectifs à Sophie DUBUISSON-QUELLIER pour sa participation à cette matinée et pour la qualité de son intervention. Cette présentation corrobore des intuitions de plusieurs membres de l'association, et qui donne envie de renforcer le volet « économie, social et financier » des travaux de nos collectifs.

Une perspective de travail intéressante serait de documenter par un travail de sociologie les transformations de l'administration dans le contexte de la mise en œuvre des formations mentionnées et du chantier national de « planification écologique ». Une réflexion va avoir lieu en ce sens.

Plusieurs ouvrages ont été cités au cours des discussions :

1/ *A history of the world in Seven Cheap Things, A guide to capitalism, nature and the future of the planet* (recherche)

Par Jason W. MOORE et Raj PETEL

<https://www.ucpress.edu/book/9780520299931/a-history-of-the-world-in-seven-cheap-things>

Cet ouvrage de recherche, publié par *University of California Press*, démystifie l'infrastructure économique et sociale du capitalisme moderne. Les auteurs montrent que depuis le XVII^{ème} siècle, l'impératif dominant a été de diminuer « les coûts » pour augmenter la production et la circulation de marchandises. En particulier, le faible prix donné à sept « marchandises » centrales de nos organisations collectives (monnaie, travail, soin, nourriture, énergie, vies, nature) conduit aujourd'hui à l'urgence écologique et sociale.

2/ *Le Ministère des contes publics*, Verdier (littérature)

Par Sandra LUCBERT

Ce court roman reprend de manière décalée plusieurs discours et pensées dominantes de l'action publique (« *la dette publique, c'est mal* »), qui ont structuré depuis les années 1990 et 2000 les décisions publiques, souvent aux dépens de l'organisation des services publics sur le territoire.

<https://editions-verdier.fr/livre/le-ministere-des-contes-publics/>

<https://diacritik.com/2021/09/21/sandra-lucbert-le-neoliberalisme-est-pour-les-dominants-comme-un-reve-merveilleux-le-ministere-des-contes-publics/>

3/ *L'impasse de la compétitivité*, Les liens qui libèrent (essai)

Par Benjamin BRICE, chercheur en sciences politiques

Cet ouvrage porte recherche permanente depuis les années 1980 de compétitivité de l'économie en France, jusqu'à structurer les politiques publiques (baisse d'impôts, allègements de charges sociales...), sans pour autant que les résultats soit probants (déficit commercial, désindustrialisation, précarité, sous-financement des services publics).

Il amène à réfléchir aux enjeux d'action publique du XXI^{ème} siècle pour faire face aux réalités écologiques, sociales et géopolitiques actuelles.

Pour en savoir plus sur les travaux de Sophie Dubuisson-Quellier :

4/ Charlie, B., Saujot, M., Brimont, L., & Dubuisson-Quellier, S. (2022). *Pratiques alimentaires durables: un autre regard sur et avec les personnes modestes*.

<https://sciencespo.hal.science/hal-03614911/document>

Si la transition vers l'alimentation durable est devenue un sujet politique majeur, le niveau de son ambition fait débat, comme l'ont montré les récents débats autour de la loi Climat & Résilience. Les classes populaires peuvent être invoquées dans les discours anti-transition, qui les dépeignent comme rétives à l'alimentation durable, ou soulignent les risques économiques, voire nutritionnels que feraient peser les régimes durables sur elles. Cette tactique participe à maintenir le statu quo en mettant en avant les incidences négatives d'éventuelles transformations sur les plus fragiles. En parallèle, le référentiel pour penser et mettre en œuvre les politiques d'alimentation durable n'est pas toujours adapté aux conditions de vie des personnes modestes, aux contraintes et représentations pour partie spécifiques. Les recommandations alimentaires peuvent ainsi être sources de tension pour ces populations, car elles pointent l'inadéquation entre une norme sociale aspirationnelle et leur capacité à y répondre (économiquement, culturellement, spatialement, matériellement). En contraste, les classes les plus diplômées et aisées sont souvent présentées, à tort, comme les groupes de référence quant à l'adéquation aux normes de durabilité alimentaire.

À partir d'une revue de la littérature sur les comportements alimentaires des personnes modestes – définies ici comme les 40 % les plus pauvres en niveau de vie –, ce Décryptage présente des éléments clés sur les pratiques et la relation qu'entretient cette catégorie de population avec l'alimentation durable. L'objectif est de mieux qualifier leurs comportements alimentaires et les aspirations, notamment vis-à-vis du reste de la population, afin de caractériser la participation de ce groupe social à la transition vers une alimentation durable. Il s'agit enfin d'identifier les conditions d'une véritable co-construction des paradigmes alimentaires durables, dans une perspective de justice alimentaire.

5/ Publication récente concernant la notion de société d'abondance et la dépendance de sentier dans l'organisation économique et sociale : Dubuisson-Quellier S., 2022, "How does affluent consumption come to consumers? A research agenda for exploring the foundations and lock-ins of affluent consumption", *Consumption and Society*, vol 1, n°1, p.31-50.